



École Paul-Hubert

250, boul. Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 7A7
Téléphone : 418 724-3439
Télécopieur : 418 724-3471

Document d'informations aux parents Année scolaire 2023-2024 - Classe spécialisée au secondaire Programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale)

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les disciplines et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer

Le programme CAPS vise le développement de cinq compétences qui permettront à votre enfant d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue.

Le contenu de formation s'intègre aux sept matières suivantes : français, langue d'enseignement, mathématique, science, technologies de l'information et de la communication, éducation physique et à la santé, arts et vie en société.

Pour faciliter l'évaluation, le Guide de soutien en évaluation des apprentissages est mis à la disposition des enseignantes et enseignants, et un modèle de bulletin est proposé. Il vous est donc possible de suivre les progrès de votre enfant.

Si d'autres changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Chantal Quimper
Directrice adjointe, adaptation scolaire

Première communication :	Bulletin 1 :	Bulletin 2 :	Bulletin 3 :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication déposée sur le portail parents-Mozaïk le 13 octobre 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 30 août au 3 novembre 2023. ➤ Deux compétences seront évaluées. ➤ Bulletin déposé sur le portail parents-Mozaïk au plus tard le 15 novembre 2023. ➤ Rencontre avec les enseignants le 16 novembre en soirée ou le 17 novembre 2023 en après-midi. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 6 novembre 2023 au 9 février 2024. ➤ Trois compétences seront évaluées. ➤ Bulletin déposé sur le portail parents-Mozaïk le 21 février 2024. ➤ Possibilité de rencontre de parents avec l'enseignant sur rendez-vous le 22 février en soirée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 13 février au 21 juin 2024. ➤ Toutes les compétences seront évaluées. ➤ Bulletin déposé sur le portail parents-Mozaïk le 10 juillet 2024.

Voici la répartition de l'évaluation des cinq compétences pendant l'année:

Compétences	Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Communiquer		X	X	<p>Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront observés et évalués pour chacune des matières. De façon régulière, différents moyens parmi ceux-ci pourraient être utilisés pour consigner l'information en vue du bulletin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'apprentissage de l'élève • Grille d'évaluation • Carnet d'observations • Activités, routines, ateliers • autres
Exploiter l'information	X		X	
Interagir avec son milieu	X		X	
Agir avec méthode		X	X	
Agir de façon sécuritaire		X	X	
<p>N.B. Chaque compétence est évaluée au moins deux fois dans l'année</p>				

X : une cote en lien avec l'état de développement de la compétence sera communiquée au bulletin

La légende suivante servira à l'enseignant à porter son jugement.

Niveau de compétence		Degré de soutien associé à un niveau de compétence	
5	Compétent	A	L'élève accomplit les tâches seul ou seule.
4	Avancé	B	L'élève accomplit les tâches avec un soutien occasionnel.
3	Intermédiaire	C	L'élève accomplit les tâches avec un soutien fréquent.
2	Novice	D	L'élève accomplit les tâches avec un soutien constant.
1	Débutant		

X : une cote en lien avec l'état de développement de la compétence sera communiquée au bulletin